

# Qu'est-ce qu'un pass sanitaire valide ?

## 1. Un passeport vaccinal complet :

- a. 7 jours révolus après la 2<sup>e</sup> injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).
- b. 4 semaines révolues après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson)
- c. 7 jours révolus après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

## 2. La preuve d'un test RT-PCR négatif datant de moins de 48h.

## 3. Le résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# pass **COVID-19** sanitaire

## UN CERTIFICAT DE VACCINATION

À condition de disposer d'un  
schéma vaccinal complet.

## UN TEST NÉGATIF

RT-PCR ou antigénique  
de moins de 48h.

**OU**

## UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT

de la Covid-19 : test RT-PCR  
positif datant d'au moins 11 jours  
et de moins de 6 mois.

Téléchargez l'application [TousAntiCovid](#)



[GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE](https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

